17e ANNEE. N° 856 PARAIT LE SAMEDI 3 Août 1901

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LES RETRAITES OUVRIÈRES

IV

Les petits patrons et comme tels il faut entendre non seulement les petits industriels et les petits commerçants, mais encore les artisans, les cultivateurs, les métayers, les petits fermiers qui cultivent seuls et avec l'aide de peu de journaliers soit leurs terres propres soient celles qu'ils ont en location, pullulent sur le sol de la France; ils représentent les neuf dixièmes du patronat, c'est eux que la loi va le plus durement atteindre ; les grands industriels qu'on confond si volontiers avec eux acceptent pour la plupart l'obligation de concourir à la retraite de ceux qu'ils emploient; les grandes entreprises peuvent le faire, les petites ne le peuvent pas. Il est inadmissible qu'une loi de retraites ouvrières soit une loi antidémocratique, il est impossible qu'elle sacrifie les intérêts des petits patrons qui sont l'honneur et la fortune de notre pays.

On sait tout le tort causé à la petite industrie par l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents, que va-t-il se produire quand on lui imposera la charge infiniment plus lourde de concourir à leur retraite ? Les statistiques allemandes se chargent de nous répondre ; elles nous apprennent que depuis l'obligation de l'assurance, la grande industrie augmente aux dépens de la petite qui a diminué de 13 0[0.

Si ce régime est néfaste pour l'industrie, quel tort irréparable ne va-t-il pas causer à l'agriculture ! C'est le moment où elle traverse une des crises les plus longues et les plus intenses qu'elle ait jamais eu à subir qu'on choisit pour lui imposer une charge nouvelle, si lourde qu'on se demande si elle ne va succomber sous le faix. Est-ce en frappant d'un impôt de 10 0[0 le salaire des ouvriers agricoles, est-ce en drainant vers les valeurs immobilières les maigres épargnes des populations rurales qu'on prétend porter remède au manque de capitaux dont souffre l'agriculture ?

Le rédacteur du projet de loi semble avoir oublié que la France est un pays agricole ; faut-il lui rappeler qu'elle compte plus de 17 millions de cultivateurs, qu'ils sont la force vive du pays, la grande réserve où, dans les temps difficiles il vient puiser à la fois des hommes et de l'argent ? N'est-il pas à craindre que las de voir leurs intérêts sans cesse sacrifiés ils ne finissent par se décourager tout à fait et que, se laissant entraîner de plus en plus par le mouvement qui les porte à abandonner les travaux des champs, ils ne désertent en masse les campagnes ? Ce jour-là, ne l'oublions pas, s'en sera fait de cette richesse nationale dont nous sommes si fiers.

Je crois inutile de pousser plus loin l'examen du projet de loi que propose le gouvernement ; j'ai exposé les raisons qui font de moi un adversaire de l'obligation et celle qui me font penser qu'une subvention largement accordée par l'Etat est indispensable à la création d'une caisse de retraites ouvrières, il est donc naturel qu'au sytème préconisé par M. le Ministre du Commerce j'oppose la législation adoptée en Belgique qui, respectant la liberté que doit conserver chacun de disposer librement du fruit de son travail, ne fait intervenir l'Etat que pour encourager les versements effectués à la caisse des retraites. Qu'il faille en modifier certains détails avant de l'appliquer en France, c'est possible, à la condition toutefois qu'on respecte les principes dont elle s'est inspirée, à la condition que l'Etat se borne à surveiller la gestion des fonds déposés et à donner une retraite raisonnable à ceux dont les versements seraient trop faibles pour mettre à l'abri du besoin leurs vieux jours et leurs infirmités.

Louis de la Trémoïlle.

(*Fin*).

LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS GÉNÉRAUX

Le gouvernement a observé cette semaine pour atténuer la défaite que la France républicaine lui a infligée, la tactique qui lui a si mal réussi le 21 juillet.

Comme alors, il fait publier des statistiques dans lesquelles il englobe, invariablement sous l'éphitète de « républicains » tous les élus antiministériels. Et, le plus naturellement du monde, il les porte à son compte comme autant de succès. Ce procédé par trop puéril ne saurait cependant faire illusion à personne, pas même aux thuriféraires de la politique de MM. Waldeck-Rousseau-Millerand, dont les cris de triomphe sonnent plutôt faux. C'est que les faits sont là qui les ramènent à la dure réalité des choses.

Le moyen de se faire une idée exacte des résultats généraux du scrutin, c'est de grouper ceux du premier tour avec ceux du second, non pas pour la totalité des sièges — car sur 1,444 candidats il en est un nombre considérable dont les noms ne présentent aucune signification politique et qui doivent leur élection à des causes exclusivement locales — mais c'est de réunir les résultats des scrutins du 21 et du 28 juillet dans les départements où la situation personnelle des candidats avait donné à la lutte un caractère nettement politique, en portant le débat sur un terrain où les questions locales passaient au second plan.

Si l'on s'applique à ce petit travail, on trouve qu'au total il y a eu trois sénateurs et cinq députés antiministériels battus.

Les trois sénateure sont : MM. Repiquet, Rambaud et Le Provost de Launay.

Les cinq députés sont : MM. Ternaux-Compans, Cibiel, Fleury-Ravarin, Lasserre et Baudry-d'Asson.

Il ne serait pas juste, en effet de compter avec ceux-là : MM. Lebret, Vacher et Brindeau qui sont tous les trois antiministériels, il est vrai, mais qui ont été battus par des antiministériels plus accentués qu'ils ne sont eux-mêmes. Leur défaite ne peut donc vraiment pas être mise à l'actif du ministère.

Celui-ci, en revanche, a vu mordre la poussière à quatre sénateurs et à dix-sept députés de ses amis : MM. Delpech, Saint-Romme. Reymond, Magnien, parmi les sénateurs ; MM. Astier, Odilon-Barrot, Conrad de Witt, Breton Borie, Gueneau, Philippe, Tramu, Dufour, Rozet, Clédou, Couyba, Mathey, d'Estournelles de Constan, Cane, Gouzy et Weill-Mallez parmi les députés.

Ce qui résulte de cette décomposition des résultats politiques des deux tours de scrutin c'est que si, d'une part, *huit* sénateurs ou députés antiministériels ont été remplacés dans les conseils généraux par des ministériels, il y a d'autre part *vingt-et-un* sénateurs ou députés ministériels qui sont remplacés par des adversaires de la politique gouvernementale.

Si, en présence d'un pareil résultat, les amis du cabinet se déclarent satisfaits, cela prouve qu'ils ne sont pas exigeants ou qu'ils craignaient d'être battus plus complètement encore.

A la tournure que prennent les choses cette crainte pourrait être justifiee par les élections

---

"FEUILLETON DU SISTERON-JOURNAL"

5

LES SOCIALISTES AU POUVOIR

III

Premières réformes

Le corps du journal est identique pour toute la France ; mais par sollicitude pour les différents foyers de la vie provinciale et afin que les citoyens ne soient pas privés des nouvelles locales qui les intéressent, un supplément quotidien, rédigé et imprimé dans chaque département, est annexé à chaque numéro.

Voilà les premiers résultats des méditations et de l'activité de notre gouvernement socialiste.

Je crois n'avoir rien oublié, et je crois aussi qu'à aucune époque l'Humanité n'a vu de si grandes choses et en pareil nombre. Nous en sommes surtout redevables au caractère du citoyen Premier-Délégué, qui est vraiment l'âme et la tête de l'Etat et qui s'est formellement engagé à ne reculer devant aucune des mesures jugées utiles pour rendre impossible le rétablissement du régime capitaliste.

Heureuse notre génération, qui assiste à cette métamorphose et prépare la félicité des siècles à venir !

IV

Protestation du bas de laine

Aline est désolée et François fort irrité. Pour dire le vrai, il y a eu, pour la même raison, une grosse émotion dans une grande partie du public, ainsi que je crois devoir le consigner ici.

Depuis son enfance et surtout depuis qu'elle est liée avec mon fils, Aline travaille à s'amasser une dot. Sou à sou, quand elle était gamine, elle déposait ses petits profits à la caisse d'épargne scolaire ; et depuis qu'elle est bonne ouvrière, elle a recherché, au lieu de s'y soustraire, toutes les occasions de faire des heures supplémentaires pour grossir son pécule. C'est une brave enfant, qui peinait avec joie et confiance, en vue de ce qui devait être le but de ses efforts et le bonheur de sa vie. Ce que ses compagnes dépensaient en fanfreluches, en colifichets, en divertissements, elle l'économisait avec soin pour son cher ménage futur, et le jour où nous avons décidé et fixé le mariage, son livret de caisse d'épargne accusait le gentil total de 2 567 francs.

François racontait cela avec fierté, pendant le repas des fiançailles, tandis que la petite, les yeux mouillés, souriait en rougissant. Puis, ces deux chers enfants se mirent à délibérer raisonnablement du premier emploi qu'ils feraient sur leur fortune. Et nous autres, les vieux nous les écoutions avec attendrissement.

Jugez du saisissement des deux promis, quand de mauvais bruits se répandirent dans le public et leur vinrent aux oreilles. Aline courut aussitôt à la Caisse d'épargne, décidée à en retirer immédiatement son trésor.

Un rassemblement nombreux et agité encombrait la rue, devant le bureau. Il se composait principalement de femmes de vieillards, de petits employés, d'anciens domestiques, qui se racontaient les uns aux autres, avec de grandes lamentations ou des cris de colère, qu'ils étaient venus, eux aussi, pour retirer leur argent, et que les commis leur avaient répondu que la nouvelle loi déclarait nuls et sans valeur les livrets de Caisse d'Epargne, comme tous les autres titres et obligations.

En entendant cela, Aline s'évanouit presque de frayeur, à ce qu'elle nous rapporta ; tout affolée, elle se précipita vers le guichet, où le caissier lui confirma l'incroyable nouvelle. Alors elle accourut chez nous, pleine de douleur et d'indignation, et se laissa tomber sur une chaise, en pleurant à chaudes larmes.

— Est-ce possible, père, est-ce possible ? s'écriait-elle au milieu de ses sanglots.

© VILLE DE SISTERON

de 1902, dont celles qui viennent d'avoir lieu sont en quelque sorte la préface.

Après avoir constaté l'échec des socialistes ministériels à Lille et à Marseille, le *Temps* ajoute :

Ailleurs, la répulsion produite par la politique socialiste est allée jusqu'à faire préférer les nationalistes aux progressistes ou aux radicaux : à ces derniers, qui ont la responsabilité de la situation présente, d'y réfléchir en vue de la campagne de 1902.

Il convient encore de noter le fait que quatre progressistes remplacent quatre radicaux dans le Lot-et-Garonne. Ce résultat est d'autant plus important qu'il assure aux progressistes le bureau du conseil général, dont les votes de la droite en faveur de la minorité radicale les avaient longtemps privés.

En résumé, il y a, en dépit des anathèmes du congrès radical et de l'attitude qu'ils ont inspirée aux comités radicaux dans plusieurs départements, un mouvement de rapprochement très sensible entre les électeurs de cette nuance et les électeurs progressistes, à l'encontre des socialistes purs. Ceci est d'un bon augure.

Encore l'Élection de Turriers

Nous lisons dans " La Liberté "

Turriers (Basses-Alpes). — Les amis du ministère se sont soigneusement gardés de faire remarquer que le résultat de l'élection du 21 juillet est un échec pour M. Hubbard, député de l'arrondissement.

Lors de son élection législative, en février dernier, M. Hubbard avait obtenu la majorité dans le canton de Turriers.

Cette fois-ci, le candidat qu'il patronnait, M. Gervais, radical socialiste, a été assez fortement distancé par son concurrent républicain antiministériel, M Bucelle, élu par 322 voix contre 233 à M. Gervais.

La popularité un peu imprévue du F∴ Hubbard dans l'arrondissement de Sisteron serait-elle déjà en baisse ?

On a d'habitude 24 heures pour maudire ses juges ; les amis de M. Hubbard prolongent outre-mesure le délai. L'élection de Turriers date déjà de près de quinze jours et ils y reviennent encore : tantôt ils représentent M. Bucelle comme un rêveur de coups d'État ; tantôt ils accusent de leur échec l'insuffisance de leur candidat. Cette dernière appréciation n'est guère aimable pour M. Gervais. Mais la lutte n'a jamais été entre lui et M. Bucelle, mais entre M. Bucelle et M. Hubbard. Ce n'est pas M. Gervais qui s'est montré insuffisant, mais bien M. Hubbard.

Le *Courrier des Alpes*

Notre excellent confrère le Courrier des Alpes, a consacré tout son dernier numéro au citoyen Gustave-Adolphe Hubbard, qui se serait sans doute volontiers passé de cette publicité.

Mais aussi, pourquoi s'est-il avisé d'aller comme un frelon bourdonnant se fourrer dans ce guêpier ? Sans que rien l'y obligeât, il s'est mêlé la semaine dernière de palabrer à Gap. Comme les services qu'il a rendus, les travaux dont il s'est occupé sont plutôt faciles à énumérer, il a trouvé plus simple de s'approprier l'œuvre de la commission interdépartementale, chargée de poursuivre l'exécution de la ligne Sisteron-Turin. Mais le secrétaire de cette commission, l'honorable M. Chabrand, conseiller général de Tallard, n'est pas homme à se laisser dépouiller sans protester.

Sa protestation est violente et nous comprenons qu'elle le soit. Pouvait-il contenir son indignation en présence des prétentions audacieuses d'un homme étranger au pays, qui n'y possède, pour ainsi dire, ni feu ni lieu, de venir s'arroger tout le mérite des nombreuses démarches auxquelles il a refusé de s'associer ?

M. Chabrand prouve pièces en mains que M. Hubbard est resté complètement étranger à l'étude de ce chemin de fer. Nous n'avons jamais dit autre chose. Nous sommes heureux de voir nos affirmations confirmées par un homme aussi autorisé que M. Chabrand qui a été constamment, directement, activement mêlé à toutes les négociations qui viennent de se terminer par l'ordre donné aux ingénieurs d'étudier le tracé de la nouvelle ligne.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la question. Il reste un fait acquis, c'est que M. Hubbard a tenté de se parer de l'œuvre d'autrui.

UNE NOMINATION SCANDALEUSE

En 1893, M. Bascou entrait à peine dans la carrière administrative ; il végétait comme conseiller de Préfecture de troisième classe - la dernière - à Mende, dans ce département de la Lozère qui est un des plus déshérités de France.

Le voilà aujourd'hui Préfet ; pour un bel avancement, c'est un bel avancement ; il est si beau qu'il devient monstrueux.

Qu'a fait M. Bascou pour le mériter ? Il a été député quatre ans, puis, à deux reprises différentes, impitoyablement rejeté par le suffrage universel.

Lorsque les électeurs ne veulent plus d'un homme, nos délicieux gouvernants ont une manière spéciale de manifester leur respect de cette volonté. Ils prennent cet homme, pansent ses blessures, et d'emblée, sans apprentissage ni stage, lui confient un poste bien en vue et bien rémunéré.

Nous nous demandons où et quand M. Bascou a pu acquérir les connaissances nécessaires pour remplir les délicates et multiples fonctions de Préfet. Mais notre curiosité est sans doute indiscrète, M. Bascou est un rebut du suffrage universel, n'est-ce pas un titre qui remplace tous les autres ?

Notre nouveau Préfet

Depuis une quinzaine environ, notre département est pourvu d'un nouveau Préfet. Malgré son prénom pacifique d'Olivier, ce n'est pas avec le rameau de paix que se présente M. Bascou, mais avec l'épée de combat.

Après avoir bien crié contre l'ingérence administrative, après s'être fortement indigné contre la pression officielle, le citoyen Gustave-Adolphe Hubbard, n'a rien eu de plus pressé à la nouvelle de cette nomination que de clamer par dessus les toits que les populations n'avaient qu'à se bien tenir, qu'au moindre symptôme d'indépendance, *son ami Bascou* se chargeait de les mater.

On a vu, il y a quinze jours, quel cas les électeurs ont fait de ces menaces. Pour les terrifier, M. Hubbard avait sans cesse sorti de sa boîte, sans cesse agité son Croquemitaine de Préfet ; ils se sont moqués de Croquemitaine et de son barnum et ont voté pour M. Bucelle.

Nous n'attendions pas moins de l'esprit de liberté qui les anime ; nous les savions insensibles à la crainte et préoccupés seulement de leur devoir. Nos montagnards sont de caractère fier ; ce n'est pas M. Hubbard, fût-il doublé de M. Bascou, qui leur imposera ses volontés.

La trilogie juive ou judaïsante

Laissez les juifs prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre. Cet axiome est en train de se vérifier dans les Basses-Alpes.

Derrière M. Reinach, s'est introduit chez nous M. Hubbard. Tout le monde se rappelle cette réunion publique donnée au Casino où, malgré les instances les plus pressantes de l'honorable M. Camille Pelletan, M. Hubbard se refusa obstinément à rompre avec M. Reinach. L'alliance de ces deux hommes éclatait donc ainsi de la façon la plus évidente. Personne n'ignore, du reste, que M. Hubbard fut et reste un des lieutenants les plus actifs de M. Reinach dans cette campagne néfaste qui a bouleversé tout le pays.

Voilà que derrière MM. Reinach et Hubbard s'avance M. Bascou, le gendre du riche banquier juif qui s'appelle M. Goudchaux. Qui oserait nier que cette parenté ne soit pour beaucoup dans la nomination scandaleuse dont nous parlions tout à l'heure ! Etre allié à la juiverie par le temps qui court, tient lieu de tous les mérites.

L'Hôpital des Basses-Alpes

En attendant le dépôt de convalescents promis par M. Hubbard à la ville de Sisteron, le département est en train de devenir l'hôpital préféré par les maltraités du suffrage universel en Seine-et-Oise.

Si nous nous en souvenons bien, les électeurs de Seine-et-Oise ne furent jadis pas très cléments à l'égard de M. Reinach. Ils le blackboulèrent sans pitié. Désespérant de réussir jamais dans ce pays où il était trop connu, M. Reinach jeta son dévolu sur les Basses-Alpes. Notre malheureux département souffre encore de cette malencontreuse préférence. Il ne méritait ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Les retentissantes mésaventures de M. Hubbard en Seine-et-Oise, sont trop connues pour qu'il soit besoin de les répéter. A son tour, il tenta chez nous le coup qui avait réussi à son ami Reinach.

Et de deux.

Trouvant que nous étions hospitaliers, M. Bascou battu, il y a quelques mois, toujours en Seine-et-Oise, dans l'arrondissement de Rambouillet, veut aussi s'implanter dans notre pays.

Nous savons bien que l'air de nos montagnes est sain et purifiant. Ce n'est pourtant pas une raison pour le souiller de tous les péchés d'Israël.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—o—

Nomination. — Aux termes d'un décret en date du 25 juillet 1901. M. Chauvin est nommé huissier du tribunal de Sisteron, en remplacement de M. Margaillan, démissionnaire en sa faveur. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Examens. — M. Donnet, de Peyruis, élève du collège de Sisteron, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat moderne 2me partie, mathématiques, avec la mention *assez bien*.

Nous avons le plaisir d'enregistrer aussi le succès d'un jeune compatriote, Louis Colomb, élève du lycée de Digne, reçu au baccalauréat classique 2me partie.

Distribution des Prix. — La distribution des prix aux élèves du collège a eu lieu dimanche dernier, à 4 h. du soir, sous la présidence de M. Gaillard, inspecteur d'Académie. La société musicale les Touristes des Alpes relevait par sa présence l'éclat de la cérémonie.

Concours Général. — Personne n'ignore en quoi consiste le concours général ; il met en présence dans une lutte où le savoir et l'intelligence sont les seules armes les meilleurs élèves de tous les lycées et collèges de la France entière.

Nous sommes heureux d'annoncer que le jeune Marcel Flandin, élève de rhétorique supérieure au lycée Ampère de Lyon, vient d'obtenir le premier prix de latin.

M. Flandin est le beau fils de notre sympathique chef de Gare, M. Veysset, à qui nous adressons en notre nom comme au nom de nos lecteurs nos plus vives et cordiales félicitations.

La Motte du Caire — *Nominations.* — Par décision ministérielle en date du 11 juillet 1901, M. Deltel Marie-Oscar, percepteur de Vildou (Hautes-Pyrénées), est nommé percepteur receveur municipal du canton de la Motte-du-Caire, en remplacement de M. Rouxel, qui reçoit une autre destination.

— M. Bianchi, juge de paix à Villard de Lans (Isère). est nommé juge de paix à la Motte-du-Caire, en remplacement de M. Susini, appelé en la même qualité à Utelle (Alpes Maritimes). Nous

---

François rentra pour déjeuner, sur ces entrefaites, et s'efforçant de calmer la jeune fille, nous apprit que des députations de créanciers de la Caisse d'épargne se dirigeaient en grand nombre vers l'Hôtel de ville, pour protester auprès du gouvernement. Je résolus d'y aller aussi avec mon fils.

Nous trouvâmes la place déjà envahie, et de tous côtés, surtout du faubourg Antoine, de nouvelles masses affluaient sans relâche. Comme toujours, au milieu de la cohue moutonnière, des gens de caractère violent péroraient, menaçaient, s'efforçaient d'entraîner les autres, au lieu de préparer raisonnablement une démarche utile.

Mais les énergumènes en furent pour leurs frais : ils ne purent pénétrer dans l'Hôtel-de-Ville. Les portes avaient été closes, et à travers les grilles on voyait reluire les fusils dont les huissiers s'étaient armés à la hâte.

Néanmoins, les choses auraient peut être mal tourné — quelles grilles sont assez solides pour résister à une poussé populaire à Paris, et que peuvent quelques balles contre des masses profondes ! — si le Premier-Délégué n'était apparu au balcon et du geste n'eût réclamé le silence.

— Citoyens ! cria-t-il d'une voix qui retentit au loin, le gouvernement est instruit de la cause de votre émotion et vient de s'en occuper à l'instant même. Il a renvoyé la question des Caisses d'épargne, qui s'impose particulièrement à la sollicitude des pouvoirs publics, à l'étude de la commission des Finances. Retirez-vous donc avec le calme et la dignité qui conviennent à des citoyens, membres d'une Démocratie sociale, et reposez-vous avec confiance sur la justice et la sagesse de vos élus !

De bruyantes et longue acclamations saluèrent la déclaration du Premier-Délégué, et la foule arrivée avec des intentions hostiles, commença à s'écouler calme et paisible.

Mais peu s'en fallut qu'à ce moment il n'advint de déplorables accidents : simultanément, du côté de la rue de Rivoli et du côté des quais, des détachements de pompiers débouchèrent à grand fracas et au grand galop, au milieu de la multitude qui se retirait. C'est miracle qu'il n'y ait pas eu des écrasés par centaines.

Il paraît que la panique avait sévi à l'Hotel-de-Ville, quand on avait vu l'importance et l'allure de la manifestation, et que, à défaut de police, on avait appelé les pompiers par téléphone sous prétexte d'incendie. Le vieux procédé du maréchal Lobau ! Le public a compris la chose tout de suite, et il a fait aux honnêtes pompiers une ovation, moitié sympathique, moitié charivarique.

Ainsi se termina cette alerte. La commission des Finances combinera une solution qui donnera satisfaction à tout le monde, et l'on n'en parlera plus.

V

Réorganisation Sociale

On vient d'afficher partout de grands placards rouges — le rouge est maintenant la couleur officielle — devant lesquels la foule se rassemble aussitôt avec une précipitation extraordinaire.

Jamais, au temps de la servitude, aucune affiche de concours ou de fête publique n'a eu une vogue pareille.

J'ai eu l'heureuse chance de me trouver derrière un afficheur en train de couvrir de son glorieux papier une colonne-réclame du boulevard des Batignolles, autrement, moi qui ne suis pas robuste il m'aurait été tout à fait impossible de m'approcher et de lire, tant l'agitation et la bousculade se font violentes, dès qu'une de ces communications est collée quelque part.

Je transcris soigneusement ici le libelé de ce placard à sensation, tel que j'ai réussi à le noter :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

Conformément aux art. 2, 3, 4, 7, 9, 14, 18 et 35 de la loi organique en date du 27 novembre 19**, tous les membres généralement quelconques de la collectivité française hommes ou femmes, âgés de plus de vingt ans et de moins de soixante ans, sont avertis d'avoir à faire choix d'une profession, dans les trois jours qui suivront l'apposition du présent avis.

HIPPOLYTE VERLY.

(*A suivre*).

© VILLE DE SISTERON

souhaitons cordialement la bienvenue à son successeur, mais nous le prévenons qu'il aura de la peine à faire oublier jamais la bonne grâce de l'homme aimable et l'équité de l'excellent juge qu'était à la fois Mr Susini.

Valernes. — Malgré le temps pluvieux la fête de Valernes a été trés mouvementée, beaucoup de jeunes gens des localités voisines sont venus assister à nos réjouissances publiques. Aussi le bal sur les aires, a été trés animé surtout. Le feud'artifice, des mieux réussis, ne s'est pas ressenti de l'humidité, bref tout s'est trés bien passé, pendant ces deux jour nées d'amusements.

Vaissier, ton savon du Congo.
Est aussi fin que bon et beau.

Pillules Suisses Rhumatisme, goutte, névralgies, migraines, maux de tête. 1fr. 50.

Objet perdu. — Dimanche dernier il à été perdu dans une des salles de l'hôtel du Tivoli, *un bracelet or* ; le rapporter à M. Placide, propriétaire du dit établissement, contre bonne récompense.

P.-L.-M. — VACANCES de 1901 — *Train de plaisir de Lyon à Genève* —

ALLER : départ de Lyon, le 14 août à 11 h. 40 soir, arrivée à Genève le 15 août à 4 h. 56 matin.

RETOUR : départ de Genève le 15 août à 11 h. 35 soir ; arrivée à Lyon, le 16 – à 4 h. 56 matin.

Prix (aller et retour.) ; 2e classe, 15 fr 3e classe, 10 fr.

Pour plus amples renseignements voir les affiches et prospectus publiés par la compagnie.

ÉTAT-CIVIL

du 26 Juillet au 2 Août 1001

NAISSANCES
MARIAGES
DÉCÈS

Néant

Marché de Nice

du 1 Aout 1901

Bœufs limousins	1 50	a	1 55
— Gris	1 40	à	1 45
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	1 35	à	1 40
Moutons du pays	» »»	à	» »»
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» 4»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Moutons Africains	1 45	à	1 47
— réserve	1 54	à	1 58

CAUSERIES AGRICOLES

La moisson. — Les moyettes

JEAN. — Voici que le grand travail de la moisson est commencé, il se passera bien si le temps n'est pas mauvais.

PIERRE. — Sans doute, il faut, comme chaque année, compter avec l'incertitude du temps, les orages et les pluies. Mais on peut toujours s'en tirer avec de l'activité. Pour moi, je travaille toujours comme si la pluie devait certainement tomber le lendmain, ou même le soir. Grâce à cette précaution, si j'ai de la peine, je ne perds pas beaucoup.

JEAN. — Quelque activité que tu apportes, s'il pleut sur tes javelles couchées sur la terre, tu devras attendre qu'elles aient sèché pour les rentrer, et pendant ce temps-là les retourner pour que le grain ne pourrisse pas.

PIERRE. - Tu te trompes, jamais tu ne trouveras le soir dans mes champs, de javelles couchées.

JEAN. — Comment t'y prends-tu alors ?

PIERRE. — C'est bien simple. Derriére l'homme qui coupe, un autre marche, qui prend les javelles et les lie en gerbes et les dresse ensuite en moyettes. C'est-à dire qu'il dresse deux ou trois gerbes les unes contres les autres, en les écartant un peu du pied, et on les coiffe avec une autre gerbe renversée, les épis en bas, qui les recouvre comme d'un chapeau. Sil pleut, l'eau glisse sur la gerbe supérieure. sans atteindre les épis qui restent à l'abri, à l'intérieur de la moyette,

JEAN. — Je comprends que grâce à cette méthode, si la pluie intérrompt le travail de la moisson, tu sois tranquille pour tout ce qui a été coupé.

PIERRE. — Et il y a un autre avantage qu'il faut te signaler. Trop souvent, on attend que le grain soit comblétement mûr avant de le lcouper ; il arrive alors que sous la coupe de la faux une partie du grain sort des épis et tombe sur le sol où il est perdu. Grâce au système des moyettes, je puis couper quand la maturité n'est pas absolument complète ; de cette façon, je ne perds pas del grain en outre celui-ci devient plus plein et plus gros que lorsqu'il a mûri en plein soleil. C'est un nouvel avantage.

JEAN. — Je comprends que tes moyettes aient du bon. Aussi je vais en essayer.

L'Almanach Illustré des Basses-Alpes

Tel est le titre de l'ouvrage en préparation, pour paraître au premier janvier prochain et qui est appelé à obtenir un grand et légitime succés.

En effet, en dehors de la partie littéraire et des principaux événements de l'année, il renfermera une foule de renseignements locaux tels que foires, horaire des chemins de fer et courriers, bureaux de postes et télégraphes, bureaux de la préfecture, des sous-préfectures, tribunaux, etc., de notre département. A coté de tous ces renseignements un résumé historique des principales communes avec vue de certaines villes, monument et sites du département.

En faisant paraître cette publication, les auteurs de **l'Almanach Illustré des Basses-Alpes**, dont la plupart sont des littérateurs, poétes et agriculteurs distingués bas-alpins, ont en vue non seulement de se rendre utiles à leurs concitoyens mais encore, par la description et les vues de nos sites pittoresques, attirer le plus de touristes possible dans nos chères Alpes.

Ce magnifique ouvrage illustré de plus de 100 pages sera mis en vente à fin décembre prochain chez tous les marchands dépositaires de journaux au prix modique de **0,50** afin de la mettre a la portée de toutes les bourses.

Pour les renseignements concernant la publicité locale s'adresser au bureau du journal.

Biére de Saint-Robert
Veuve Poulat et Viallet, GRENOBLE.

Specialité de bières brunes et blondes

Entrepositaire général à Sisteron :
FREDÉRIC LATIL

500,000 frs. à GAGNER

Nous ne croyons pas sans intérêt d'informer nos lecteurs qu'une importante Societé a décidé de distraire de son budget de réclame une somme de 500,000 francs, destinée à constituer des prix de 20, 50, 100, 1000 frs. etc., en vue de récompenser ceux des consommateurs de son produit qui voudront bien lui prêter leur concours.

Ces nombreux prix sont detinés aux personnes qui apporteront leur collaboration à cette Société sous toutes les formes possibles, et qui lui feront connaître, avec les moyens de les réprimer, les fraudes de toute nature dont son produit est l'objet.

Des prix sont destinés aux meilleurs auteurs de pieces de vers, poésies de toutes sortes, morceaux de chant de musique, etc., vantant les mérites de ce produit.

Une Notice explicative donnant de plus amples détails sur la manière de concourir à un des prix ci-dessus, est adressée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre à la Société du St-RAPHAEL QUINQUINA, 18, Avenue Parmentier, à Paris.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme ROLLAND
KIOSQUE N° 2 ; BOULEVARD DE STRASBOURG

BULLETIN FINANCIER

Cette fois, la cote est sensiblement meilleure, et surtout une amélioration notable est venue donner l'essor à nos rentes et à nos chemins. C'est le bon augure. et il y a quelque chance que cela dure parce que c'est le comptant qui méne le train. Mais ne triomphons pas trop vite et bornons-nous à constater.

Le perpétuel a réinscrit 101 et l'a dépassé de 12 centimes ; le 3 1/2 s'est elevé à 102.05

Le Société Génerale reste à 616, alors que les autres se contente assez péniblement de ratrapper les pertes de ces temps derniers.

Suez a fait un bond à 3670. Les actions de nos Chemnis enregistrent des hausses qui pour quelques-une vont jusqu'à 30 francs Les obilgations, sans entrer encore dans le mouvement, sont très fermes, notamment les 2 1/2 Ouest à 408. Les Etrangers sont plutôt calmes.

Amélioration modeste pour l'Italien à 96.77 et pour l'Extérieure à 70.85.

Mines d'or indécises. Sud-Afrika 83.

LECTURE POUR TOUS

Le numéro de JUILLET des Lectures pour Tous vient de paraître. Enoncer les titres des articles qu'il contient, c'est montrer la variété de sujets que traite l'attrayante revue publiée par la Librairee Hachette et Cie.

Ses illustrations abondantes, ses articles pittoresques, ses captivant romans et nouvelles en font un recueil qu'on se lasse jamai ; de relire, aux heures de loisirs, et qui a sa place marqué sur la table ds famille.

Voici, d'ailleurs, le sommaire de la nouvelle livraison : *La journée d'une Athénienne au temps de Périclés*, par René Doumics *L'Histoire d'un crime*; *Les Geôliers de Napoléon jugés par un Anglais* ; *Un kiosque de publicité improvisé : Histoire sans paroles ; La conquête du désert ; L'accusateur imprévue*, roman ; *Les Chevaux de Fontenoy*, nouvelle, par Georges d'Esparbés ; *Le Théâtre du rire et ses types burlesques* ; *La Photographie à quatre-vingt-dix kilomètres* ; *Utiles chasseurs d'un hideux gibier : La destruction des vipères* ; *Les Dieux d'or*, roman.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. Départements 7 fr. Etranger, 9 fr. Le numero, 50 centimes.

P. L. M. — La Compagnie P. L. M. offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné, vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter à des prix réduits les parties les plus intéressantes de cette admirable région: la Grande Chartreuse, les Gorges de la Bourne les Grands Goulets, les massifs d'Allevard et des sept Laux, la route de Briançon et le massif du Pelvoux, etc...

La nomenclature de ces voyages, avec prix et condition, figure dans le Livret-Guide P.L.M. qui est mis en vente au prix de 0,50 dans les gares du réseau ou envoyé contre 0,85 en timbres-poste adressés au Service Central de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot Paris.

L'ART de GUÉRIR par LE DERMOTHÉRAPISME
Électro-Végétal

Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.

L'étude de chaque groupe de maladies, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermothérapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.

Cette importante brochure est envoyée gratuitement par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, Rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraicheur delicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER d'ARMENIE Ponsot au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public. — Eviter les contre-façons sans valeur antiseptique.
EN VENTE PARTOUT ET AU BUREAU DU JOURNAL
GROS : A. PONSOT, 26, r. St-Claude, Paris. *Echantillons gratis.*

Le Gérant L. QUEYREL

Sisteron — Imprimerie TURIN.

ANÉMIE **EN 20 JOURS** GUERISON RADICALE par l'ÉLIXIR de St VINCENT de PAUL
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris. Gonnet, Phien, 1, Passage Saulnier, Paris et tte Phie. — Broch. franco.

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS
DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la **TOILETTE** de l'Homme et de l'Enfant
Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 Francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

© VILLE DE SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1860

Droguerie — Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

AUG. TURIN

Place de l'Horloge, **SISTERON** (Basses-Alpes)

SPÉCIALTÉ DE PEINTURES PRÉPARÉES

DÉPOT DU CRISTALOL

PEINTURES LYONNAISES

EMAILLANTES ET INALTÉRABLES

VERNIS ET PINCEAUX

VERNIS MARSEILLAIS pour les CARREAUX

RHUM, COGNAC, LIQUEURS

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

MASTIC POUR GREFFER A FROID

PEAUX DE CHAMOIS

THÉ DE CHINE — RACAHOUT -- CHOCOLATS

Huiles spéciales pour Machines à Coudre et Cycles

Parfumerie Hygiènique aux Fleurs des Alpes

---

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

GRANDENTREPOT de BLÉS

ENGRAIS CHIMIQUES ANIMALISÉS

de tout dosage (*garantis sur anaysle*

ANT. REYNIER

Rue Mercerie, SISTERON et GRANDE SAINTE-ANNE

Pour renseignements s'adresser à M. L. PEYROTHE, bijoutier, Rue Mercerie, Sisteron.

HOTEL D'EUROPE

MARSEILLE, Rue des Récollettes (près le Cours Belzunce)

M. FOURNIER, bas-alpin, à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de faire remettre son Hôtel à neuf et que ses chambres confortables sont toujours à des prix très modérés.

LA MODE NATIONALE

Paraissant le samedi

TROIS GRAVURES DE GRAVURES EN COULEURS

est le plus journal des donnant GRATUITEMENT chaque semaine :

UN PATRON DÉCOUPÉ

grandeur naturelle

mensuellement :

UNE GRAVURE EN COULEURS

avec texte sur papier de luxe.

EN VENTE PARTOUT **10** cent. le numéro

A VENDRE

Une charette dite Camion

En état de neuf

S'adresser chez M. **Rulland**, marchand de vin, rue Mercerie, SISTERON.

A CÉDER D'OCCASION

DICTIONNAIRE TROUSSET

volumes en bon état, très jolie reliure

S'adresser au bureau du Journal

A Céder de suite

Bureau de Tabacs et Café Lombard

CAHIERS

de

DESSIN

Papier Ingre

ENCRES CARDOT

NOIRE ET DE COULEUR

REGISTRES

COPIES DE LETTRES

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

CARNETS

A SOUCHE

Timbres en Cahoutchouc

CIRE A CACHETER

Carnets d'Échéances

CARNETS

DE POCHE

Demandez

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

le plus parfumé

DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Adr. Commandes Mons ELIAS HOWE (Fondée en 1863) 101, r. Quincampoix, Paris. L. ANDRÉ & Cie

---

FORTUNE ! FORTUNE !! PAR LE

Système Américain

le seul qui permette de réaliser en quelques jours, presque sans risque, avec un petit capital, de très gros bénéfices. On peut, avec 250 fr., gagner toutes les semaines de 500 à 1.500 fr. *Bénéfices payés tous les 10 jours.*

Demander *notice* à MM. BAHIER et Cie, banquiers, 9, Rue des Filles Saint-Thomas, 9, près la Bourse, PARIS.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON